

## **A PROPOS DE L'ADRESSAGE**

Comme toutes les communes, les autorités nous ont demandé de procéder (à nos frais) à un nouvel adressage, plus précis, afin de répondre aux demandes des nouvelles pratiques et organisations. Tout d'abord pour les secours, mais aussi pour les livraisons, les accès Internet, la Poste, etc ...

La demande était de réfléchir à de nouvelles appellations en lien avec les hameaux, lieudits, noms, en faisant très attention d'éviter les doublons ou répétitions. Le conseil municipal a travaillé le sujet et choisit en même temps que ces nouvelles appellations, de conserver les anciennes adresses (il est possible d'avoir jusqu'à 5 lignes sur une adresse postale) pour que l'historique de notre commune ne soit pas oublié et ne disparaisse un jour, c'est en fait un complément d'adresse.

Une fois le nom des voies choisi, il a été attribué des numéros par la méthode métrique. C'est-à-dire que le numéro que vous devez fixer sur votre maison, correspond à la distance entre celle-ci et le début de la voie, avec un début de voie toujours du Sud vers le Nord et d'Ouest en Est. Les numéros côté gauche sont toujours pairs et donc impairs du côté droit.

Dans le cas des exploitations agricoles ou entreprises avec des entrées ou accès différents, des numéros distincts sont attribués, essentiellement pour les secours. En effet si un incendie ou un accident grave nécessitant la venue des pompiers est déclaré, ils gagnent de précieuses minutes pour intervenir.

Il y a quelques années encore, lorsque l'on appelait les pompiers, on téléphonait à Couches et c'était les gens de la caserne de Couches qui étaient dépêchés. Aujourd'hui les appels arrivent à Mâcon et ils envoient la ou les casernes en mesure de répondre immédiatement. Ces gens-là n'ont, pour la plupart, jamais entendu parler de Saint-Martin-de-Commune et il leur sera donc plus qu'utile d'avoir des adresses les plus précises possibles pour sauver des vies.

Notre partenaire dans ce travail, la Poste, nous a également conseillé la numérotation métrique par rapport à notre habitat dispersé et la possibilité de réattribuer de nouveaux numéros dans le cas de nouvelles constructions.

Il vous reste, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à apposer vos numéros de façon visible afin de pouvoir être secouru au cas où un jour il pourrait avoir besoin, ce que bien sûr personne ne souhaite, mais hélas, cela n'arrive pas qu'aux autres.

Merci à Christophe et Nadine pour leur efficacité à l'installation de la signalisation.

Le Maire et le Conseil Municipal